

LE TROUSSEAU DE BLEUETTE

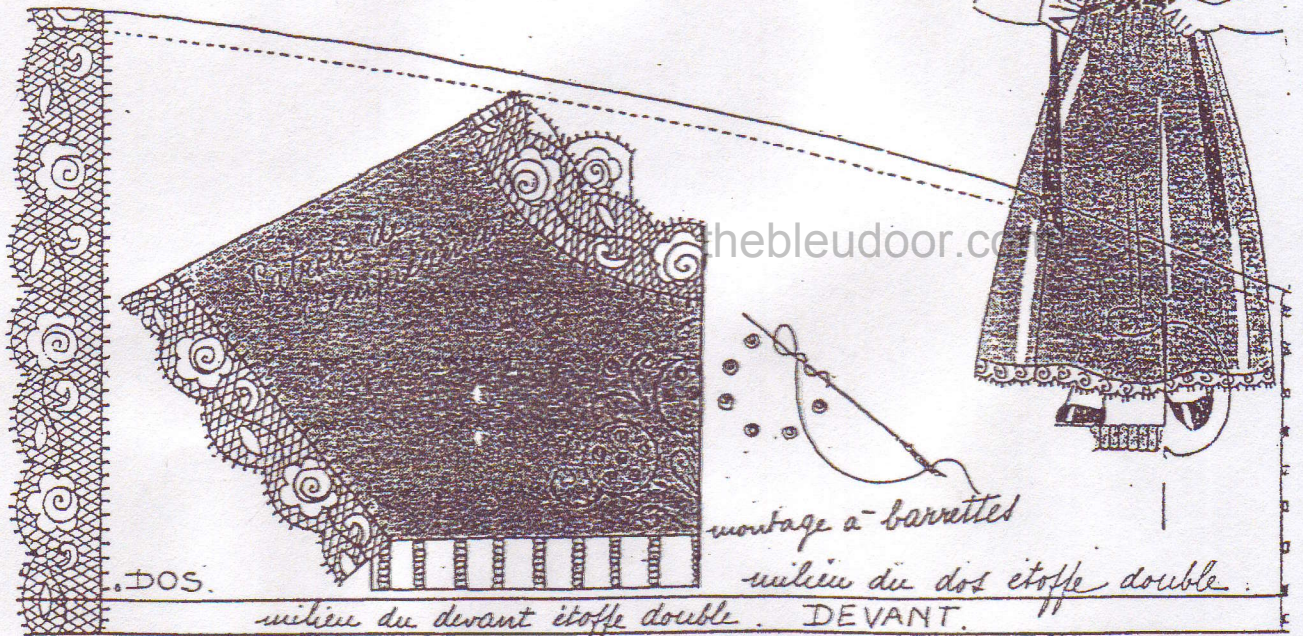
LE MARCHAND DE SABLE VA PASSER...
CHEMISE DE NUIT

Une bien jolie chemise de nuit, de forme très nouvelle, et, pourtant pas bien difficile à exécuter. Le patron se compose de deux morceaux : l'empiècement et la chemise elle-même.

Ces deux patrons seront taillés chacun sur le tissu double. Et deux fois, pour avoir, d'une part, l'empiècement entier et, d'autre part, la chemise devant et dos.

Il faudra, en taillant, bien observer qu'il y a une légère modification entre les patrons dos et devant. Pour l'empiècement, le dos est un peu moins large, la coupure de la dentelle vous indique sa dimension exacte.

Pour la chemise, la ligne du dos est également en retrait de celle du devant, d'environ un demi-centimètre. Ce qui fait en tout, pour le dos entier, un centimètre de moins.



Mettre en forme par les coutures des côtés et monter à l'empiècement, dont on a fait les coutures d'épaules.

Sur la couture qui assemble l'empiècement au corps de la chemise vous posez un petit trou-trou de dentelle, ou vous faites des brides au cordonnnet, qui permettront de passer le ruban formant ceinture.

Si vous êtes très habile, vous monterez « à clair », c'est-à-dire réunirez l'empiècement au haut de la jupe, par des barrettes qui formeront alors un « jour ».

Le bas de la chemise, l'encolure et les manches sont bordés de valenciennes étroite, montée au point de bourdon, décrit dans un précédent numéro. Ou encore par un très fin point de surjet, à l'envers.

La broderie est faite au point de nœud et de tige. Vous en avez le motif à moitié, il suffit de le calquer une seconde fois en sens inverse.

Ce très joli modèle est fait, comme tout le trousseau, en linon ou toile de soie et de nuance assortie à la parure entière : chemise, pantalon, combinaison.

A noter que, raccourcie, cette jolie chemise de nuit peut faire une élégante petite robe de style en soierie, taffetas ou même velours souple. Supprimer, en ce cas, la dentelle du bas et la remplacer par un ruban froncé qui garnira également l'empiècement.